



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la 47^{ème} réunion du comité directeur du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL), tenue le 18 décembre 2024, en présence du comité d'investissement :

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents du Comité directeur et du comité d'investissement.

L'ordre du jour proposé est adopté par le comité directeur.

2. Communications du Président

- *État d'avancement de la procédure législative relative à la mise à jour de la loi du FSIL et au règlement grand-ducal correspondant*

Le Président rappelle dans ce contexte les ajustements prévus à la base légale du FSIL.

L'adoption du texte législatif est prévue le lendemain à la Chambre des Députés. Le règlement grand-ducal correspondant suivra l'année prochaine.

- *Organisation de la session dédiée à une éventuelle actualisation des dispositions légales concernant le financement du FSIL*

Le Président souligne que lors de la dernière réunion, il a été proposé d'organiser une séance dédiée en 2025 pour tous les intéressés. Une date est fixée en début d'année.

- *Réflexion sur l'opportunité d'une revue éventuelle de la politique d'investissement et la mise en place d'une enveloppe dédiée à des investissements "alternatifs"*

Le Président met en avant la nécessité d'adapter les ratios d'emprise pour mieux refléter l'évolution naturelle du portefeuille. Une plus grande flexibilité des limites d'investissement est souhaitable afin de mieux répondre aux fluctuations du marché tout en respectant les règles de gestion.

Le comité d'investissement est chargé de proposer une version révisée de la politique d'investissement, incluant la possibilité d'une poche dédiée aux investissements alternatifs. Cette analyse devra intégrer une comparaison avec les pratiques d'autres fonds souverains.



3. Adoption du PV de la 46^{ème} réunion du comité directeur

Le PV ainsi que l'extrait de PV, diffusés en amont de la réunion aux membres du comité directeur, sont adoptés à l'unanimité.

4. Rapport du comité d'investissement relatif au troisième trimestre 2024

Le comité d'investissement présente le rapport pour le troisième trimestre 2024. Celui-ci est adopté par les membres du comité directeur.

5. Reporting mensuel

Le comité directeur discute des reportings établis par l'agent bancaire du FSIL pour les mois de septembre à novembre 2024, envoyés aux membres du comité directeur par voie électronique.

- *Non-conformité du ratio d'emprise relatif à une position d'investissement*

Le comité directeur et le comité d'investissement notent qu'une position ne respecte plus le ratio d'emprise. Le dépassement résulte de la réduction de la position par un autre investisseur, pour des raisons potentiellement multiples.

Le dépassement ne nécessite pas de réaction immédiate, car il s'agit d'une non-conformité passive. La proposition d'investissement de la prochaine dotation annuelle en tiendra compte et intégrera l'action à mener.

6. Divers

- *Mise à jour du tableau de tri et signature de la convention avec les archives nationales*

Les membres du comité directeur prennent acte d'une légère modification du tableau de tri, présenté en juillet 2024, afin de refléter les ajustements apportés à la convention.

- *Signature d'une nouvelle lettre d'engagement avec l'auditeur du FSIL et renouvellement de la lettre de mission avec le comptable du FSIL*

Le comité directeur approuve le contenu de la lettre d'engagement avec l'auditeur du FSIL et autorise le Président et la Vice-Présidente à procéder à la signature.

Par ailleurs, le comptable du FSIL propose de renouveler la lettre de mission afin de mettre à jour certaines dispositions. Le comité directeur valide cette mise à jour et approuve la signature de la lettre de mission.



7. Divers

Le comité directeur fixe la date de la prochaine réunion au début de l'année.

Pour extrait conforme,

Fait à Luxembourg, le 11 mars 2025

Bob Kieffer

Président